

## CHAPITRE 21

# LES COÛTS APPROXIMATIFS DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS INTERMUNICIPAUX

Un schéma d'aménagement et de développement doit être accompagné d'un document qui indique les coûts approximatifs des divers équipements et infrastructures intermunicipaux proposés au cours des cinq prochaines années. Cet exercice comptable a pour objet de déterminer objectivement l'ampleur des projets structurants à mettre en place par des municipalités, des sociétés intermunicipales ou par l'intermédiaire de la MRC Les Basques. Il s'agit d'une nouvelle responsabilité qui découle des grands principes du développement durable que l'on peut associer aux multiples évaluations cherchant à mesurer ou à quantifier les choses à accomplir, tant au plan financier qu'au plan social et environnemental. Ce devoir imposé aux MRC est précisé à l'article 7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1).

Généralement, les infrastructures et les équipements intermunicipaux réfèrent aux équipements et aux infrastructures qui concernent les contribuables et les citoyens de plus d'une municipalité ou encore qui sont mis en place par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou mandataires, par un organisme public ou par un centre scolaire. Comme on pourra le constater lors du chapitre sur le plan d'action, plusieurs projets d'équipements et d'infrastructures intermunicipaux devront passer par des étapes préliminaires avant de pouvoir se concrétiser. Ces projets peuvent nécessiter la réalisation d'une étude architecturale ou encore par des études de faisabilité technique ou financière.

Dans l'ensemble, sur le territoire des Basques, il y a 18 projets associés à plus d'une municipalité, à un ministère du gouvernement du Québec ou à un organisme public qui correspondent à des investissements d'un peu plus de 120 millions \$ (tableau 21-1). À lui seul, le projet de création d'un parc régional internationaux représente un investissement de 35 millions \$. Dans cette liste, il y a deux projets qui sont inscrits au *Plan québécois des infrastructures* du gouvernement du Québec, il s'agit du réaménagement de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges qui est à l'étape de planification et celui du prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski qui est à l'étape des études.

Parmi les autres infrastructures et équipements importants projetés, la mise en place d'une maison des aînés des Basques se veut un projet communautaire qui de l'étape des études à l'étape de construction devrait entraîner des coûts de plus de 30 millions \$. Dans le domaine touristique, l'agrandissement éventuel du Parc marin Saguenay/Saint-Laurent, avec la modernisation de ses installations d'accueil, pourrait donner un second souffle au secteur de l'hébergement et de la restauration, mais aussi à ceux du divertissement et du plein air.

## Second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé

**Tableau 21-1 : Coûts des infrastructures et équipements importants projetés sur le territoire des Basques de 2025 à 2030**

Infrastructures et équipements projetés	Localisation approximative	Coût Approximatif
1. La mise en valeur du pôle routier de Notre-Dame-des-Neiges (5.5.2) (15.12.1)	Notre-Dame-des-Neiges	2 400 000
2. Réfection des traversées des villages de Sainte-Françoise et de Saint-Jean-de-Dieu (5.7.4) (15.12.3)	Sainte-Françoise; Saint-Jean-de-Dieu	2 000 000
3. Aménagement touristique du secteur du quai de Trois-Pistoles (5.7.9)	Trois-Pistoles	1 600 000
4. Le développement d'une entreprise de transformation alimentaire (6.8.10)	Selon l'étude de faisabilité	200 000
5. La création d'un parc régional internations (7.8.1)	Saint-Simon-de-Rimouski, TNO de Lac-Boisbouscache	35 000 000
6. Projet de lotissement au nord-est du Lac-Saint-Jean à Sainte-Rita et Saint-Jean-de-Dieu (7.8.3)	Sainte-Rita et Saint-Jean-de-Dieu	225 000
7. Projet de commercialisation d'un produit forestier non ligneux (PFNL) (8.4.1)	Selon l'étude de faisabilité	210 000
8. Créer de nouveaux motels industriels à travers l'ensemble des municipalités (9.5)	Selon la demande	3 550 000
9. Le pôle récréotouristique du mont Saint-Mathieu : Projet de sentiers de vélo de montagne de calibre national (10.6.1);	Saint-Mathieu-de-Rioux	1 677 000
10. La mise en valeur du marais salé de l'anse des Riou à Notre-Dame-des-Neiges (11.5.1)	Notre-Dame-des-Neiges	420 000
11. Le verdissement de nos villes et de nos villages (14.4)	Les 10 municipalités des Basques	320 000
12. Aménagement de sentiers pour les cyclistes et les randonneurs	Saint-Simon-de-Rimouski et Notre-Dame-des-Neiges	800 000
13. Le déplacement de la route 293 à Notre-Dame-des-Neiges (15.11.3)	Notre-Dame-des-Neiges	12 000 000
14. L'installation d'une mosaïque florale à l'entrée du territoire basque (15.12.5)	Notre-Dame-des-Neiges	80 000
15. L'agrandissement du Parc marin Saguenay/Saint-Laurent (installation d'accueil) (16.4.4)	Trois-Pistoles et Notre-Dame-des-Neiges	4 600 000
16. Maison des aînés des Basques	Trois-Pistoles	30 000 000
17. La reconnaissance de la traverse maritime Trois-Pistoles/Les Escoumins (traversier)	Trois-Pistoles	25 000 000
18. La création d'un stationnement incitatif près de l'autoroute 20	Trois-Pistoles	600 000
<b>Total</b>		<b>120 682 000,00 \$</b>